

4 VÉRITÉS

BONNES À SAVOIR SUR L'ORDRE NATIONAL DES INFIRMIERS

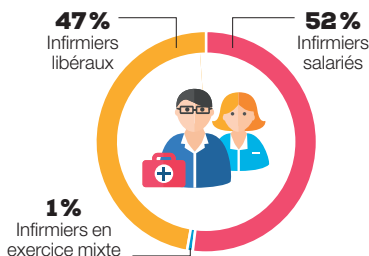
Le 2^e ordre professionnel de France



168 144 inscrits au 3 avril 2015

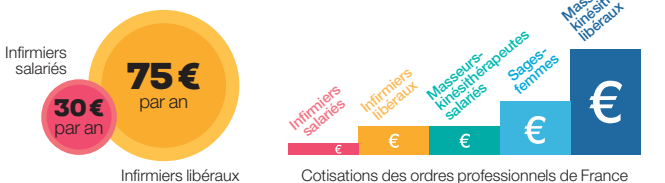


+ 17 483 inscrits en 1 an



La cotisation la moins élevée

parmi les ordres professionnels en France



Des infirmiers élus par les infirmiers tous les 3 ans
Dernières élections en 2014

Plus de 1 200 conseillers ordinaires bénévoles partout en France



Des conseillers aux niveaux local, régional et national

Une gestion financière saine,

des comptes à l'équilibre et une dette qui se résorbe

7,5 M€



2012

6,7 M€



2013

5,5 M€



2014

3,81 M€



2015

Évolution de la dette



3 MISSIONS

FONDAMENTALES ASSURÉES PAR L'ORDRE INFIRMIER



Auprès des patients

Garantir la qualité et la sécurité des soins



Auprès des infirmiers

Accompagner les infirmiers dans leur exercice et assurer les conciliations en cas de litige



Auprès de la profession infirmière

Garantir la déontologie de la profession, faire évoluer les compétences et faciliter la mobilité professionnelle

1 ORDRE ENGAGÉ

AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS



Plus de 20 propositions sur la prise en charge de la douleur et de la fin de vie, les prises en charge psychiatriques, la loi de santé 2015...



15 avis sur des projets de textes

En 3 ans



5 contributions sur des sujets de santé publique



4 auditions parlementaires relatives aux prises en charge des Français



2 rapports relatifs à la psychiatrie et à la douleur